



Feuille de Match



Championnat Départemental par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne PJP, 2-rue Jean-Claude Jegat, 56230 Questembert

CD22PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplettes = 6 pts

FFJP - Ligue de Bretagne - Comité 22 PJP

Division : 3

Groupe : C

Date : 16/09/2018

Lieu : Loudeac

A Equipe n° : 1
Club : Loudeac 3

B Equipe n° : 2
Club : Ploufragan

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
SOURDIN Frédéric	02253195

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
PILQUEL Guillaume	02255261

A Composition Equipe **A**

NOM + Prénom	n° licence	*
SOURDIN Frédéric	02253195	
LE DEUNFF Patrick	02253219	
HOUEE William	02253117	
GOURDEL Pierre	02253094	
POTTE Sylvia	02253171	
WINGER Christophe	02253141	
BALAY Frédéric	02253136	
BROUDY Christophe	02253057	

B Composition Equipe **B**

n°	NOM + Prénom	n° licence	*
1	COLLONB Thomas	02255282	
2	CORBIC Jean-Charles	02255162	
3	DROZDZ Christian	02255220	
4	LE GALLIC Albert	02255227	
5	NAXINY Serge	02202015	
6	NOREL Maurice	02255019	
7	PILQUEL Guillaume	02255261	
8	PILQUEL Thierry	02255262	

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.
* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
GONARDEL P.	02253094

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22, du CDC :

Membres : Jean-François BÉREPLON - 06 79 49 02 70 - jf.bereplon@orange.fr / Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com / Michel RELO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr



A Club de : LOUDÉAC **A**

B Club de : PLOUFRAGAN **B**

T
2
4
6
8
10
12

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	POTTE Sylvia	13	(2-0)
2	HOUEE William	13	(2-0)
3	BALAY Frédéric	13	(2-0)
4	WINGIER Christophe	8	2-0
5	BROUDY Christophe	13	(2-0)
6	LE DEUNFF Patrick	11	2-0
S/TOTAL PTS >			8

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	COLLONB Thomas	10	(0-2)
2	CORBIC Jean-Charles	5	(0-2)
3	DROZDE Christian	6	(0-2)
4	LE GALIC Albert	13	0-2
5	NOREL Navrice	6	(0-2)
6	PICQUEL Thierry	13	0-2
S/TOTAL PTS >			4

30
32
34

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Potte Sylvia	13	(4-0)
2	Houee William		
1	BALAY Frédéric	13	(4-0)
2	Le Deunff Patrick		
1	Broudy Christophe	4	4-0
2	Wingier Christophe		
S/TOTAL PTS >			8

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	COLLONB Thomas	9	(0-4)
2	PICQUEL Thierry		
1	DROZDE Christian	3	(0-4)
2	NAXIN Y Serge		
1	CORBIC Jean-Charles	13	0-4
2	NOREL Navrice		
S/TOTAL PTS >			4

17
19

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Potte Sylvia		
2	Houee William	13	(6-0)
3	SOURDIN Frédéric		
1	Le Deunff Patrick		
2	BALAY Frédéric	13	(6-0)
3	Broudy Christophe		
S/TOTAL PTS >			12

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	COLLONB Thomas		
2	DROZDE Christian	9	(0-6)
3	PICQUEL Thierry		
1	LE GALIC Albert		
2	NAXIN Y Serge	10	(0-6)
3	PICQUEL Guillaume		
S/TOTAL PTS >			0

A Total Général Equipe **A** PTS > 28

B Total Général Equipe **B** PTS > 8

Gagnante : Equipe **A** n° _____ du Club de Loudéac
 Perdante : Equipe **B** n° _____ du Club de Ploufragan

Match Nul

Signature Capitaine Equipe **A**

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Equipe **B**

Réserves :

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)
 En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le dimanche soir au référent CDC.
 Le club recevant doit transmettre (mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Landerval - 22700 PERROS GUIREC - etienne.symoneaux@gmail.com



Feuille de Match



Championnat Départemental par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Jegat, 56230 Questembert

CD22PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplettes = 6 pts

FFPJP - Ligue de Bretagne - Comité 22 PJP

Division : 3

Groupe : C

Date : 16/09/2018

Lieu : Louléac

A Equipe n° : 3

A

Club : Breizh P2

B Equipe n° : 4

B

Club : Lannion 3

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE MEHAUTE David	022 64 021

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
SOUAW AMERIC	022 00 69

A Composition Equipe **A**

NOM + Prénom	n° licence	*
LE MEHAUTE David	02264021	
LE GLATIN Noël	02260134	
MORIN Orlando	02202092	
HELLO Frederic	02264061	
THOMAS Jean Claude	02255043	
BERTHOULD Jerome	02264064	

B Composition Equipe **B**

n°	NOM + Prénom	n° licence	*
1	SOUAW AMERIC	0220069	
2	MEJEAN OLIVIER	02217023	
3	SAPFRE STÉPHANE	02217142	
4	LE BAIL LAURENT	02220008	
5	Moulin PASCAL	02265001	
6	CHAUMUZEAU THOMAS	02210915	
7			
8			

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match, à verser avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
GOURJEL P.	02253096

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Membres : Jean-François BÉREPION - 06 79 49 02 70

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com
 jf.berepion@orange.fr / Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr



17
19
21
23
25
27

A		Club de : BREIZH-2		A	
n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS		
1	LE NEHAUTE D.	6	2-0		
2	LE GLATIN N.	5	2-0		
3	MORIN O	13	0-0		
4	HELLO F	7	2-0		
5	THOMAS JC	7	2-0		
6	BERTHOULD J.	5	2-0		
S/TOTAL PTS >			2		

DOUBLETTES					
1	LE NEHAUTE David	13	4-0		
2	MORIN Orlando				
1	LE GLATIN Noél	2	4-0		
2	THOMAS JC				
1	HELLO Frederic	6	4-0		
2	BERTHOULD Jérôme				
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
S/TOTAL PTS >			4		

32
34

TRIPLETTES					
1	LE NEHAUTE David	9	6-0		
2	MORIN Orlando				
3	HELLO Frederic				
1	THOMAS JC	2	6-0		
2	BERTHOULD Jérôme				
3	LE GLATIN Noél				
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
S/TOTAL PTS >			6		

A	Total Général Equipe A	PTS >	6
----------	------------------------	-------	---

B		Club de : Lannion		B	
n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS		
1	SOUAN AMERIC	13	0-0		
2	LE BAIL LAURENT	13	0-0		
3	SAPFRE STEPHANE	9	0-2		
4	CHAUMUZEAU THOMAS	13	0-0		
5	MEJEAN OLIVIER	13	0-0		
6	MOULIN PASCAL	13	0-0		
S/TOTAL PTS >			10		

DOUBLETTES					
1	MEJEAN OLIVIER	6	0-4		
2	SAPFRE STEPHANE				
1	LE BAIL LAURENT	13	0-0		
2	SOUAN AMERIC				
1	CHAUMUZEAU THOMAS	13	0-0		
2	MOULIN PASCAL				
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
S/TOTAL PTS >			8		

TRIPLETTES					
1	MEJEAN OLIVIER	13	0-6		
2	MOULIN PASCAL				
3	CHAUMUZEAU THOMAS				
1	LE BAIL LAURENT	13	0-6		
2	SOUAN AMERIC				
3	SAPFRE STEPHANE				
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
S/TOTAL PTS >			19		

B	Total Général Equipe B	PTS >	30
----------	------------------------	-------	----

Gagnante : Equipe	B	n° 3	du Club de	Lannion 3	Match Nul <input type="checkbox"/>
Perdante : Equipe	A	n° 2	du Club de	BREIZH-2	

Signature Capitaine Equipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Equipe B

Réserves :

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)
En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le dimanche soir au référent CDC.
 Le club recevant doit transmettre (mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Landerval - 22700 PERROS GUIREC - etienne.symoneaux@gmail.com



Feuille de Match



Championnat Départemental par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Jegat, 56230 Questembert

CD22PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplettes = 6 pts

FFPJP - Ligue de Bretagne - Comité 22 PJP

Division : 3

Groupe : C

Date : 16/09/2018

Lieu : Loudeac

A Equipe n° : 5

Club : Plouisy 1

B Equipe n° : 6

Club : Lantic 1

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
D'HAENE Pascal	7721046

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence

A Composition Equipe A

NOM + Prénom	n° licence	*
D'HAENE Pascal	7721046	
CRENN Laurent	2202050	
WEBER N Noelle	2227232	
VOLANT Guy	2202100	
SOLDINI Franck	2220202	
QUELEN Mickaël	2267014	
GORANT Eric	2267052	

B Composition Equipe B

n°	NOM + Prénom	n° licence	*
1	BATARD PATRICK	02202266013	
2	LE FAUCHEUR LUDOVIC	02202266004	
3	CHAPELET Philippe	02202266000	
4	LE BLANC Bernard	02202266003	
5	GAUBERT Patrice	02202266001	
6	CASTRO Franck	02202266024	
7			
8			

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
BOURGEL Pierre	08253094

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

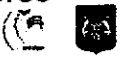
Membres : Jean-François BÉREPION - 06 79 49 02 70 - jf.berepion@orange.fr

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com
Michel RELO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr



Championnat Départemental 22 PJP par Équipe des Clubs - FCB Verso

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTAT



T
30
32
34
36
38
40

A		Club de : <u>Plouisy 1</u>		A	
n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS		
1	CRENN Laurent	13	(2) 0	contre	
2	QUELEN Nickol	13	(2) 0	contre	
3	VOLANT Guy	13	(2) 0	contre	
4	LORANT Eric	13	(2) 0	contre	
5	SOLDINI Franck	13	(2) 0	contre	
6	WEBER Annelie	13	(2) 0	contre	
S/TOTAL PTS >			12		

17
19
21

DOUBLETES					
1	CRENN Laurent	13	(4) 0	contre	
2	VOLANT Guy				
1	QUELEN Nickol	13	(4) 0	contre	
2	LORANT Eric				
1	WEBER Annelie	13	(4) 0	contre	
2	SOLDINI Franck				
S/TOTAL PTS >			12		

4
6

TRIPLETES					
1	D'HAENE Pascal			contre	
2	CRENN Laurent	13	(6) 0		
3	VOLANT Guy				
1	LORANT Eric			contre	
2	SOLDINI Franck	11	(6) 0		
3	QUELEN Nickol				
S/TOTAL PTS >			6		

B		Club de : <u>LANTIC</u>		B	
n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS		
1	LE FAUCHEUR Ludovic	3	(0) 2	TÊTES à TÊTES	
2	CHARELET Philippe	11	(0) 2		
3	LEBLANC Bernard	5	(0) 2		
4	BATARD Patrick	10	(0) 2		
5	GAUBERT PATRICE	7	(0) 2		
6	CASTRO Franck	0	(0) 2		
S/TOTAL PTS >			0		

DOUBLETES					
1	Bernard le blanc	2	(0) 4	contre	
2	LE FAUCHEUR Ludovic				
1	CHARELET Philippe	8	(0) 4	contre	
2	Batard Patrick				
1	CASTRO Franck			contre	
2	GAUBERT PATRICE	2	(0) 4		
S/TOTAL PTS >			0		

TRIPLETES					
1	Bernard le blanc			contre	
2	Batard Patrick	1	(0) 6		
3	CHARELET Philippe				
1	LE FAUCHEUR Ludo			contre	
2	CASTRO Franck	13	(0) 6		
3	GAUBERT Patrice				
S/TOTAL PTS >			6		

A	Total Général Equipe A	PTS >	30
----------	------------------------	-------	----

B	Total Général Equipe B	PTS >	6
----------	------------------------	-------	---

Gagnante : Equipe A n° _____ du Club de Plouisy
 Perdante : Equipe B n° _____ du Club de Contrie

Match Nul

Signature Capitaine Equipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Equipe B

[Handwritten signatures]

Reserves : _____

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)
 En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le dimanche soir au référent CDC.
 Le club recevant doit transmettre (mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Landerval - 22700 PERROS GUIREC - etienne.symoneaux@gmail.com